



Enseignement optionnel et de spécialité



Arts Plastiques

Enseignement optionnel et de spécialité

ARTS PLASTIQUES

Le lycée Pierre et Marie Curie est le seul du département à proposer l'enseignement de spécialité arts plastiques. Les élèves travaillent dans un atelier du type «learning lab» ouvert à tous les lycéens ; espace d'apprentissage, de travail, de rencontres, d'élaboration de projets... en relation avec un espace d'exposition dans le lycée (la boîte verte), [Lieu d'Expérimentations Multiples en perpétuel mouvement](#). L'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé [sur la pratique plastique et la création artistique](#), il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images.

Les projets arts plastiques en 2021-2023 : projet «Tenir à... », un travail collaboratif avec une artiste dans le cadre de l'opération « Aux Arts, Lycéens et Apprentis ! » ; un nouveau projet autour des « Nouvelles Renaissances » poursuit ce travail de rencontres et d'expositions en lien avec le travail d'un artiste. La collaboration avec l'EmBac ([l'École des Beaux-Arts de Châteauroux](#)) permet d'étendre et développer des questionnements plasticiens ; des projets collectifs, des projets interdisciplinaires, des visites d'expositions, des rencontres avec des artistes...

Les arts plastiques au lycée ne demandent aucun préalable technique ou des connaissances particulières. Les qualités attendues sont la curiosité, l'ouverture au monde et aux autres, le désir de s'exprimer et le plaisir de fabriquer, expérimenter, [produire, créer](#). Ils préparent ainsi à toutes les voies après le Bac et en particulier aux préparations post-Bac arts plastiques de Châteauroux et de Bourges.

En classe de seconde, l'enseignement optionnel d'arts plastiques a pour principaux enjeux et objectifs :

- 1 - Développer et étayer la pratique plastique et artistique de l'élève [par l'expérimentation et la \(re\)découverte de moyens de création diversifiés](#).
- 2 - enrichir la culture artistique et élargir les représentations culturelles des élèves.
- 3 - rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques.
- 4 - développer de la curiosité pour la création artistique et la culture en général.
- 5 - accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation au lycée ainsi que ceux portant sur son orientation vers les études supérieures.

EN SECONDE	EN PREMIÈRE	EN TERMINALE
3h enseignement optionnel	2 parcours cumulables 4h enseignement de spécialité 1h de culture artistique 3h de pratique artistique et / ou 3h enseignement optionnel	2 parcours cumulables 6h enseignement de spécialité 1h30 de culture artistique 4h30 de pratique artistique et / ou 3h enseignement optionnel

Les arts plastiques au lycée sont visibles sur le site du lycée et sur

Facebook - [optionartsplastiqueslycéepierreetmariecuriechâteauroux](#)

Blogger - [optionartsplastiqueslycéepierreetmariecuriechâteauroux](#)

Instagram - [artspmchateauroux](#)